

AVIS PUBLIC

Ministère des Transports du Québec

PROJET TURCOT - PLAN DE RÉHABILITATION DES TERRAINS SECTEUR VILLE-MARIE

Cet avis est publié pour inviter la population à assister à une assemblée publique d'information sur le plan de réhabilitation des terrains du secteur Ville-Marie. Le secteur concerné est situé dans l'arrondissement Le Sud-Ouest et la Ville de Westmount, le long de l'autoroute 720 depuis l'échangeur Turcot jusqu'à l'avenue Greene, ainsi que dans l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce le long de l'autoroute 15, entre l'échangeur Turcot et le boulevard de Maisonneuve. Le projet Turcot implique la réhabilitation de terrains, ainsi que la gestion de matériaux excavés et des eaux de pompage, et ce en respect des lois et règlements en matière d'environnement.

Contexte

Dans le cadre du projet Turcot, le ministère des Transports du Québec (MTQ) reconstruira l'échangeur Turcot et une portion de l'autoroute 720, qui deviendra la route nationale 136, sur environ 3 km entre l'échangeur Turcot et l'avenue Greene. Il construira aussi le nouveau boulevard Pullman et procédera à la reconstruction du pont d'étagement de la rue Saint-Jacques. Une portion de l'autoroute 15, entre l'échangeur Turcot et le boulevard de Maisonneuve sera également reconstruite.

Gestion des sols contaminés

Les terrains qui font l'objet du plan de réhabilitation ont été l'hôte d'activités historiques diverses ayant entraîné la contamination des sols. De plus, des activités de remblayage au cours du siècle dernier ont laissé sur les lieux des matières résiduelles diverses. La contamination présente découlant de ces activités est principalement concernée par les métaux, les hydrocarbures aromatiques polycycliques, les hydrocarbures pétroliers et les matières résiduelles.

Tous les sols contaminés par les hydrocarbures pétroliers sur l'ensemble du secteur seront excavés et éliminés dans des sites autorisés ou traités sur place. Il en sera de même pour les autres contaminants, à l'exception d'un secteur situé entre les rues Carillon et De Courcelle dans l'axe est-ouest, et entre les rues Saint-Jacques et le secteur au sud de la rue Pullman dans l'axe nord-sud. Pour ce secteur particulier, le MTQ a retenu l'approche de réhabilitation basée sur les conclusions d'une évaluation des risques toxicologiques et écotoxicologiques, et des impacts sur l'eau souterraine. Dans cette approche reconnue par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), les sols contaminés et les matières résiduelles non dangereuses sont laissés en place et sont recouverts de matériaux propres.

Ces mesures d'atténuation font en sorte que les risques pour la santé humaine et l'environnement sont acceptables.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'INFORMATION

Le mardi 28 mai 2013, à compter de 19 h

Centre culturel Georges Vanier

2450, rue Workman, Montréal, 2^e étage

Pour participer, veuillez vous inscrire en téléphonant au 514 873-3838, poste 2100.

Documentation

La documentation concernant le plan de réhabilitation du secteur Ville-Marie à Montréal peut être consultée à l'adresse suivante : Ministère des Transports du Québec, 500, boul. René-Lévesque Ouest, Bureau 13.70, Montréal.

Le 15 mai 2013

Cet avis est publié par le ministère des Transports du Québec, conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2, art. 31.55).